

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

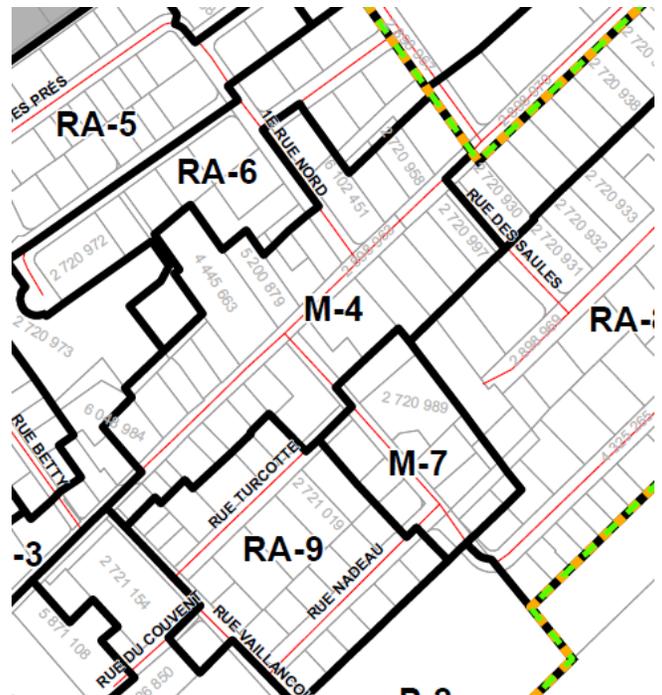
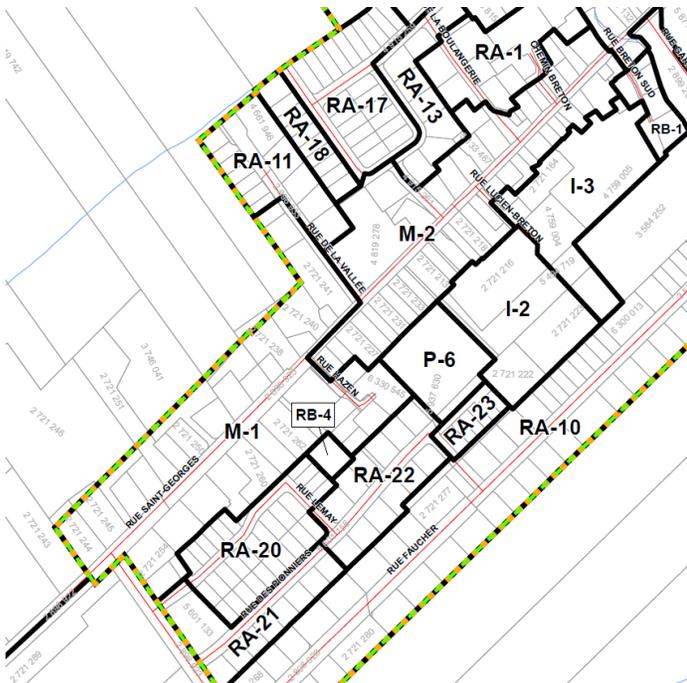
AVIS PUBLIC adressé aux personnes intéressées par le projet de Règlement no. 306-2020 modifiant le Règlement de zonage no. 187-2008 de la Municipalité de Saint-Bernard.

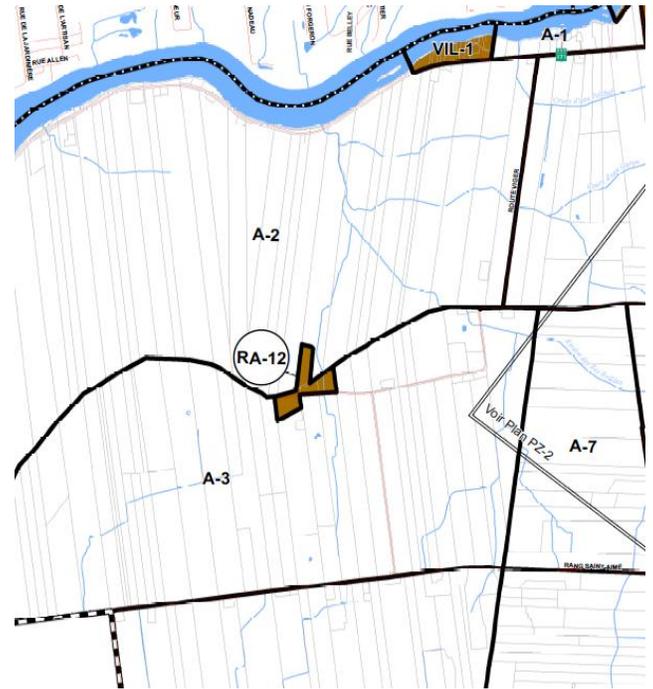
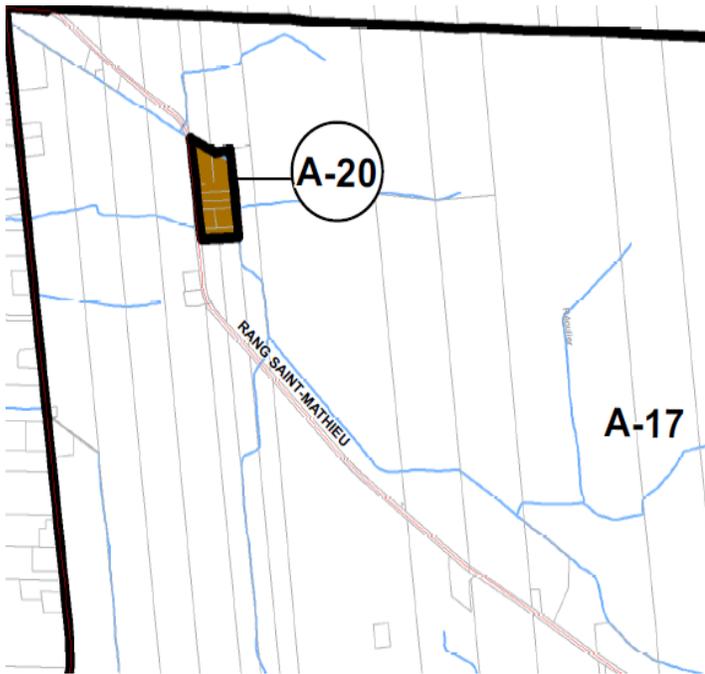
Lors d'une séance ordinaire du conseil qui s'est tenue le 2 mars 2020, le conseil de la Municipalité a adopté le projet de Règlement no. 306-2020 modifiant le Règlement de zonage no. 187-2008.

Ce projet de règlement a pour objet:

- D'ajouter l'usage résidence multifamiliale dans la zone M-1 (maximum 2 étages);
- D'ajouter l'usage résidence multifamiliale dans la zone M-2 (maximum 3 unités);
- D'ajouter l'usage résidence multifamiliale dans la zone M-4 (maximum 2 étages);
- De ne plus restreindre l'activité agricole dans les zones A-20 (rang St-Mathieu) et RA-12 (rang St-Edouard);
- D'ajouter dans la classification des usages des activités liées à l'agriculture, l'usage secondaire de nature agroalimentaire.

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.





Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 3 août 2020, à 20 h, à la salle de l'Hôtel de Ville, située au 1512 rue Saint-Georges.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

De plus, lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 6 juillet 2020, le conseil a aussi autorisé une consultation écrite sur ledit projet de règlement.

Consultation écrite

Le projet de règlement no. 306-2020 est disponible sur le site web de la municipalité (saint-bernard.quebec) dans la section avis publics. Une version papier est disponible sur demande.

- Une consultation écrite se déroule jusqu'au **2 août 2020**. Au cours de cette consultation, les personnes et organismes qui désirent s'exprimer peuvent le faire en envoyant leurs commentaires :
 - Soit par courrier électronique, à l'adresse direction@saint-bernard.quebec
 - Soit par la poste, au **1512 rue Saint-Georges, Saint-Bernard (Québec) G0S 2G0**

Donné à Saint-Bernard, le 9 juillet 2020.

(Signé)

Marie-Eve Parent
Directrice générale et secrétaire-trésorière